

CADRE GENERAL DE BNP PARIBAS RELATIF À L'ENVIRONNEMENT

Mai 2024



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

TABLE DES MATIERES

1. CONTEXTE.....	3
2. APPROCHE GENERALE	4
2.1 Principes d’action.....	4
2.2 Gouvernance	4
2.3 Dialogue avec les parties prenantes et dispositif d’alerte éthique	4
2.4 Gestion des risques	4
2.5 Transparence.....	5
2.6 Une amélioration continue.....	5
3. LEVIERS D’ACTION.....	6
3.1 En tant qu’institution financière, BNP Paribas soutient la transition écologique de l’économie.....	6
3.2 En tant qu’entreprise, BNP Paribas recherche l’amélioration continue sur son périmètre opérationnel.....	6
3.3 En tant qu’acteur dans la société, BNP Paribas soutient la transformation écologique collective....	7
4. DOMAINES D’ACTION	8
4.1 Climat et transition énergétique	8
4.2 Capital naturel et biodiversité	9
4.3 Économie circulaire	9



BNP PARIBAS

La banque
d’un monde
qui change

1. CONTEXTE

Les activités humaines font peser sur notre planète un ensemble de pressions qui perturbent le climat et les écosystèmes naturels, dégradant les conditions de vie sur Terre. Ce constat, objet d’un consensus scientifique établi par des instances internationales de référence comme le GIEC¹ et l’IPBES², appelle à un engagement fort de tous les acteurs.

Les pressions causées par les activités humaines sur l’environnement sont multiples et interconnectées : les émissions de gaz à effet de serre dans l’atmosphère, principalement liées à la combustion d’énergies fossiles, dérèglent le système climatique ; les changements d’utilisation des sols, la surexploitation de certains organismes, le changement climatique déjà cité, les pollutions et le déplacement d’espèces entraînent un déclin sans précédent de la biodiversité, de la nature et des services qu’elle fournit ; l’utilisation des ressources naturelles, comme les sols, l’eau ou les minerais, s’approche ou dépasse les limites de disponibilité ou de renouvellement.

Institution financière de premier plan, BNP Paribas a pour ambition de contribuer à la transition de l’ensemble de l’économie vers un fonctionnement responsable et durable, satisfaisant les besoins de la population sans détériorer les écosystèmes, en ligne avec les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.

Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies en 2003, BNP Paribas renforce progressivement ses engagements et ses actions en faveur de l’environnement. Depuis 2010, BNP Paribas met en œuvre des politiques de financement et d’investissement encadrant ses activités dans les secteurs économiques à plus fort impact environnemental. Depuis 2011, BNP Paribas intègre pleinement les enjeux environnementaux dans sa stratégie et s’engage spécifiquement dans la lutte contre le changement climatique. Depuis 2017, le Groupe affirme son ambition d’aligner ses activités avec l’objectif de l’Accord de Paris sur le climat de 2015. En 2021, BNP Paribas a formalisé et renforcé son ambition climatique et s’est engagé à piloter ses activités de financement et d’investissement afin de les aligner avec des trajectoires compatibles avec un monde neutre en carbone en 2050. En 2023, BNP Paribas a de nouveau renforcé son ambition, accélérant son désengagement des énergies fossiles et adoptant une trajectoire de sortie des financements de leur production avec pour objectif que les énergies bas-carbone représentent au moins 90 % des encours de financements du Groupe à la production d’énergie à l’horizon 2030. Outre sa sortie complète du charbon (définitive à horizon 2030 dans tous les pays de l’OCDE et de l’Union européenne et à horizon 2040 dans le reste du monde), le Groupe n’accorde plus aucun financement, quelles qu’en soient les modalités (financement de projet, *Reserve Based Lending* - RBL, FPSO), à des projets de développement de nouveaux champs pétroliers ou gaziers. En parallèle, le Groupe a publié en 2019 une position relative à la protection de l’Océan et en 2021 une position relative à la préservation de la Biodiversité.

Le présent document est un document d’information générale visant à décrire l’approche retenue par BNP Paribas en matière d’environnement et la démarche dans laquelle s’inscrivent les politiques et engagements pris par le Groupe.

¹ Groupe d’experts Intergouvernemental sur l’évolution du Climat

² Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques



BNP PARIBAS

**La banque
d’un monde
qui change**

2. APPROCHE GENERALE

2.1 Principes d'action

Face à des enjeux environnementaux complexes, BNP Paribas s'appuie sur les dernières connaissances scientifiques et s'attache à appliquer une approche systémique, par les principes d'action suivants :

- identifier et déployer ses meilleurs efforts pour limiter à la fois les **impacts** de BNP Paribas sur l'environnement et les **risques** posés par l'environnement sur l'activité de BNP Paribas, directement ou via ses clients et les entreprises dans lesquelles le Groupe investit, en fonction des informations disponibles sur ces parties prenantes ;
- considérer **simultanément les différents enjeux environnementaux** (climat, biodiversité, ressources...), afin de soutenir des approches maximisant les co-bénéfices et d'éviter celles améliorant une dimension environnementale au détriment d'une autre ;
- prendre en compte les conséquences sociales de la transition énergétique et écologique, pour une **transition juste et équitable** ;
- agir **simultanément sur l'offre et sur la demande** de ressources, par l'innovation, les développements technologiques et l'évolution des usages (économie circulaire, sobriété) ;
- soutenir conjointement **la réduction des risques** liés aux dégradations environnementales **et le développement des opportunités** liées aux actions favorables à l'environnement.

2.2 Gouvernance

Les enjeux environnementaux sont placés au cœur de la raison d'être de BNP Paribas, qui s'est donné pour mission de « contribuer à une économie responsable et durable ».

La stratégie environnementale est déterminée par la Direction Générale et validée par le Conseil d'administration du Groupe, qui s'appuie sur deux de ses comités spécialisés, le Comité de gouvernance, d'éthique, des nominations et de la RSE (CGEN) et le Comité de contrôle interne, des risques et de la conformité (CCIRC).

2.3 Dialogue avec les parties prenantes et dispositif d'alerte éthique

La volonté de BNP Paribas d'entretenir un dialogue ouvert, constructif et fructueux avec ses parties prenantes se manifeste par les mesures prises par la Banque afin de structurer et faciliter ce dialogue. La manière dont BNP Paribas recueille et traite les sollicitations de ses parties prenantes est détaillée dans la position sur le dialogue avec les parties prenantes³, régulièrement mise à jour.

Un dispositif d'alerte de niveau Groupe placé sous la responsabilité de référents dédiés au sein des fonctions Compliance et Ressources Humaines, selon les sujets, peut être activé par les parties prenantes externes de BNP Paribas, au moyen d'un formulaire d'alerte disponible sur le site internet du Groupe [Lien : [Dispositif d'alerte BNP Paribas](#)].

2.4 Gestion des risques

Le Groupe intègre les risques environnementaux et plus particulièrement ceux liés au changement climatique dans son processus de gestion des risques et renforce progressivement leur évaluation, au fur et à mesure des avancées dans les méthodologies de mesure et d'analyse de ces facteurs et de leur incidence sur les risques traditionnels, notamment ceux relatifs à la qualité de crédit.

³ « Comment BNP Paribas écoute et prend en compte les attentes de ses parties prenantes », disponible [en ligne](#)



Depuis 2021 (en commençant par les clients stratégiques), le Groupe analyse l'exposition de ses clients entreprises aux risques ESG⁴ à travers l'*ESG Assessment*, un cadre d'évaluation adapté aux enjeux les plus saillants des secteurs d'activité des clients du Groupe, et portant sur cinq dimensions, dont deux liées à l'environnement (Climat, Pollution et biodiversité). L'*ESG Assessment* repose sur des questionnaires sectoriels, prenant en compte les enjeux matériels de l'activité du client et intégrant le cas échéant les critères définis dans les politiques de financement et d'investissement du Groupe, complétés par une analyse des controverses touchant le client. L'*ESG Assessment* a vocation à être adapté et étendu à d'autres segments de clientèle dans une logique de progrès continu, en tenant compte de la disponibilité et de la fiabilité des informations existantes sur les clients.

Considérant la dimension ESG comme l'un des enjeux majeurs du Groupe et une composante fondamentale de la connaissance du client, le Groupe généralise l'intégration de critères d'évaluation ESG dans le cycle de vie des clients (processus *Know Your Client* – KYC), dans les processus d'entrée en relation et au cours des différentes étapes de vie de la relation.

2.5 Transparence

BNP Paribas communique de manière transparente sur ses impacts environnementaux directs et indirects, sur les risques et opportunités liés à l'environnement, sur ses plans d'actions et sur ses progrès. Le Groupe s'attache à fournir une information sincère, représentative de ses impacts et activités, conforme à ses obligations réglementaires et aux standards de reporting de référence. Il fait appel à des tiers indépendants pour vérifier les informations clés.

BNP Paribas publie ces informations dans sa documentation financière en application de ses obligations réglementaires et dans différents rapports volontaires. Par ailleurs, BNP Paribas contribue activement au développement de cadres collectifs de reporting (TCFD⁵, TNFD⁶, EFRAG⁷...).

Les publications et positions du Groupe en matière d'environnement, et plus largement, de sa Responsabilité Sociale et Environnementale, sont consultables sur la [page Publications](#) du site internet corporate de BNP Paribas.

2.6 Une amélioration continue

La démarche de BNP Paribas en ce qui concerne l'environnement s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue. Le Groupe complétera lorsque nécessaire son dispositif en la matière.

⁴ ESG : environnement, social, gouvernance

⁵ *Taskforce on Climate-related Financial Disclosures*

⁶ *Taskforce on Nature-related Financial Disclosures*

⁷ *European Financial Reporting Advisory Group*



BNP PARIBAS

**La banque
d'un monde
qui change**

3. LEVIERS D'ACTION

BNP Paribas agit de plusieurs manières en faveur de l'environnement : 1) en tant qu'institution financière engagée au cœur de l'économie, 2) en tant qu'entreprise responsable et 3) en tant qu'acteur influent au sein de la société.

3.1 En tant qu'institution financière, BNP Paribas soutient la transition écologique de l'économie

Le principal levier d'action de BNP Paribas consiste à s'appuyer sur sa position d'institution financière pour soutenir la transition écologique des acteurs économiques. Dans ce but, BNP Paribas oriente les financements et investissements qu'elle octroie ou facilite en faveur d'une économie compatible avec les limites de la planète, et soutient les clients de ses différents métiers dans leur transition écologique.

Cette action prend plusieurs formes :

- **BNP Paribas intègre les enjeux environnementaux dans ses activités et processus**, et notamment dans l'analyse de ses clients, le processus d'octroi de crédit, ses décisions d'investissement, sa gestion des données, son reporting et sa gestion des risques.
- **BNP Paribas réduit son soutien aux activités ayant le plus fort impact négatif sur l'environnement**. Le Groupe exclut ainsi de son champ d'activité les clients et projets aux impacts environnementaux les plus graves (notamment dans les secteurs du charbon et du pétrole et gaz non conventionnels) et réduit son exposition de crédit aux activités particulièrement émettrices de gaz à effet de serre (comme l'exploration et production de pétrole et de gaz), notamment via des politiques de financement et d'investissement dédiées.
- **Parallèlement, BNP Paribas augmente son soutien aux alternatives bas-carbone et respectueuses de l'environnement**. Ce double mouvement contribue à permettre à BNP Paribas d'**aligner ses activités de financement et d'investissement sur des trajectoires de transition** de référence⁸.
- **BNP Paribas accompagne la transition écologique de l'ensemble de ses clients, dans ses différents métiers de financement**. Dans cette optique, BNP Paribas entretient un dialogue stratégique avec ses clients, participe au financement de projets de transition énergétique et écologique et propose à ses clients des produits et services financiers adaptés : émissions obligataires vertes ou durables, *Sustainability-Linked Loans* (SLL), crédits immobiliers pour des biens plus efficaces énergétiquement, crédits à la consommation pour la rénovation énergétique ou l'achat de véhicules moins polluants, etc.
- **BNP Paribas contribue à orienter les flux d'investissement vers des activités positives pour l'environnement**. Les entités du Groupe en charge de l'investissement et la gestion d'actifs intègrent des critères environnementaux dans leurs produits d'investissement, développent un engagement actionnarial en faveur de la transition écologique par un dialogue et une politique de vote dédiés, et créent et gèrent des fonds d'investissements et des fonds généraux orientés vers la transition écologique.

3.2 En tant qu'entreprise, BNP Paribas recherche l'amélioration continue sur son périmètre opérationnel

Entreprise de services, l'impact de BNP Paribas sur l'environnement est essentiellement indirect, via son rôle au sein de l'économie. BNP Paribas mène cependant également des actions pour réduire ses impacts environnementaux directs, dans un objectif d'amélioration continue et d'implication de ses salariés.

⁸ Comme par exemple le scénario Net Zero Emissions 2050 développé par l'Agence Internationale de l'Energie (AIE)



Ainsi, BNP Paribas mesure ses consommations d'énergie et ses émissions de gaz à effet de serre (GES) opérationnelles (Scope 1, Scope 2 et déplacements professionnels) depuis 2012 et les réduit progressivement, via la diminution de la consommation d'énergie liée à ses locaux, ses équipements informatiques et ses voyages professionnels, ainsi qu'au recours à des énergies bas-carbone. En complément, BNP Paribas contribue depuis 2017 à des projets de séquestration carbone ou de réduction des émissions de GES pour un montant égal à ses émissions opérationnelles résiduelles.

BNP Paribas accompagne également ses collaborateurs dans leurs démarches en faveur de l'environnement, notamment par un soutien à la mobilité durable, la promotion d'une alimentation responsable et moins carnée dans les restaurants du Groupe, l'exclusion sur ses sites de l'usage de plastiques pétro-sourcés à usage unique et la sensibilisation à un usage durable du numérique.

Enfin, le Groupe travaille avec ses fournisseurs pour développer des chaînes d'approvisionnement plus durables, notamment par une clause environnementale dans sa Charte d'Achats Responsables. BNP Paribas a notamment articulé son dispositif de gestion des risques ESG relatifs à ses fournisseurs et sous-traitants autour de l'utilisation de questionnaires ESG lors des appels d'offres, avec une prise en compte des critères ESG au minimum de 15 % dans l'évaluation des offres, ainsi que de formations à destination de la filière Achats.

3.3 En tant qu'acteur dans la société, BNP Paribas soutient la transformation écologique collective

Convaincu que l'action conjointe de tous les acteurs (pouvoirs publics, entreprises, acteurs financiers, scientifiques, citoyens et société civile) est nécessaire, le Groupe contribue activement à de nombreuses actions collectives en faveur de l'environnement :

- **BNP Paribas soutient la recherche, le développement et l'innovation en faveur de la transition écologique** : le Groupe soutient, notamment via sa Fondation, des programmes de recherche scientifique dans le domaine du climat et de la biodiversité ; il investit, directement ou via des fonds dédiés, dans des start-ups et des PME déployant des approches innovantes face aux défis écologiques.
- **BNP Paribas s'engage à ne pas prendre part à des actions de représentation d'intérêts contraires à ses engagements environnementaux**, notamment son soutien aux objectifs de l'Accord de Paris⁹.
- **BNP Paribas mène des actions de sensibilisation envers ses parties prenantes** (employés, clients, grand public)¹⁰.
- **BNP Paribas contribue activement aux initiatives méthodologiques** visant notamment à définir des standards de reporting environnementaux et à **structurer, normaliser et mieux intégrer les données** de mesure des impacts environnementaux.
- **BNP Paribas participe activement à de nombreuses actions collectives d'acteurs économiques** soutenant la transition énergétique et écologique.

⁹ Se référer à la Charte pour une représentation responsable auprès des autorités publiques, disponible [en ligne](#).

¹⁰ Par exemple par le déploiement au sein de BNP Paribas de la Fresque du Climat, un jeu de prise de conscience des enjeux climatiques, ou par l'organisation d'événements clients d'information sur les enjeux environnementaux.



BNP PARIBAS

**La banque
d'un monde
qui change**

4. DOMAINES D'ACTION

BNP Paribas structure son action en faveur de l'environnement en trois champs d'action : changement climatique et transition énergétique, capital naturel et biodiversité, ressources et économie circulaire.

4.1 Climat et transition énergétique

L'atténuation du changement climatique constitue le premier champ d'action environnemental du Groupe.

BNP Paribas inscrit son action dans le cadre et les objectifs posés par les gouvernements suite aux accords internationaux, en particulier l'Accord de Paris sur le climat (2015) et le Pacte vert pour l'Europe (*European Green Deal*, 2019).

BNP Paribas s'appuie sur le constat scientifique dressé par le GIEC dans ses rapports, en particulier ceux de son 6^{ème} cycle d'évaluation consacrés aux impacts, à l'adaptation et à la vulnérabilité (WGII, 2022) et à l'atténuation du changement climatique (WGIII, 2022).

Le Groupe BNP Paribas s'est engagé à piloter ses activités de financement et d'investissement vers l'objectif d'un monde neutre en carbone en 2050. Cet engagement consiste, pour les activités de financement, à faire évoluer les portefeuilles de crédits aux secteurs les plus émetteurs en cohérence avec des scénarios de transition de référence, notamment en finançant les acteurs engagés dans la transition et les projets de transition, et en n'accordant plus de financements dédiés au développement de nouveaux champs pétroliers ou gaziers. Pour les activités d'investissement, BNP Paribas Asset Management et BNP Paribas Cardif s'engagent à faire évoluer leurs portefeuilles d'investissements pour qu'ils soient cohérents avec l'objectif de neutralité carbone en 2050. BNP Paribas Real Estate s'engage à proposer un immobilier durable, notamment bas-carbone, en agissant à toutes les étapes du cycle de vie du bâtiment pour une trajectoire bas-carbone tant au niveau de la construction que de l'énergie consommée.

BNP Paribas utilise des scénarios reconnus de transition vers une économie bas-carbone, en particulier le scénario *Net Zero Emissions* (NZE) 2050 de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) et les scénarios du GIEC adaptés par le NGFS¹¹, et applique des outils qui font référence, comme les méthodologies de place d'alignement sur des trajectoires de transition pour les activités de crédits.

BNP Paribas reconnaît le séquençage suivant des leviers d'action contre le changement climatique :

1. la sobriété énergétique (adapter les usages pour réduire la demande) ;
2. l'efficacité énergétique (produire, transporter et utiliser plus efficacement l'énergie) ;
3. le recours à une énergie bas-carbone, et notamment aux énergies renouvelables¹² ;
4. la séquestration des émissions résiduelles ; BNP Paribas est particulièrement vigilant aux projets de séquestration de carbone : indispensable pour atteindre la neutralité carbone globale, la captation de carbone ne doit être mise en œuvre que dans le cadre de projets robustes, pérennes, respectueux de la biodiversité et des communautés locales.

BNP Paribas propose à ses clients des produits et services sur chacun de ces leviers d'action.

BNP Paribas prend en compte les risques physiques liés au changement climatique, en les intégrant à son dispositif d'évaluation et de gestion des risques et en soutenant l'adaptation au changement climatique, notamment en finançant des projets de recherche pour en anticiper les effets¹³.

¹¹ Le *Network for Greening the Financial System* (NGFS) a adapté certains scénarios du GIEC pour aider les banques centrales et les superviseurs à explorer les impacts du changement climatique sur l'économie et le système financier.

¹² Énergies éolienne et marine, solaire photovoltaïque, solaire à concentration, hydraulique, géothermie, bioénergies (incluant biocarburants sauf de 1^{ère} génération)

¹³ Voir notamment la [Climate & Biodiversity Initiative](#) portée par la Fondation BNP Paribas.



BNP PARIBAS

**La banque
d'un monde
qui change**

4.2 Capital naturel et biodiversité

La lutte contre le déclin de la biodiversité, de la nature et des services écosystémiques qu'elle fournit représente un autre axe d'action de BNP Paribas en faveur de l'environnement.

BNP Paribas se fonde sur les évaluations et synthèses scientifiques établies par l'IPBES, et notamment son Rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques (2019).

BNP Paribas inscrit son action dans le Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montreal (*Global Biodiversity Framework*) adopté lors de la Conférence des Nations unies sur la biodiversité de décembre 2022 (COP15).

En cohérence, BNP Paribas appuie son approche sur les pressions identifiées par l'IPBES (par ordre décroissant d'impact à l'échelle mondiale) :

1. les changements d'usage des terres et de la mer ;
2. l'exploitation directe de certains organismes ;
3. le changement climatique ;
4. la pollution ;
5. les espèces exotiques envahissantes.

Outre les actions de lutte contre le changement climatique déjà citées, les principales initiatives de BNP Paribas en faveur de la biodiversité concernent :

- la lutte contre la déforestation ;
- la protection de l'océan, avec notamment l'interdiction de certaines pratiques de pêche, le soutien à la transition écologique des navires et la prévention de la pollution marine ;
- la mise en place de restrictions spécifiques dans différentes zones riches en biodiversité ;
- l'interdiction de certaines pratiques particulièrement polluantes ;
- le soutien à la transition vers une agriculture plus durable.

La Position Biodiversité du Groupe BNP Paribas et la feuille de route pour la Biodiversité de BNP Paribas Asset Management détaillent ces actions.

4.3 Économie circulaire

BNP Paribas soutient activement les initiatives destinées à réduire la consommation de ressources naturelles et la production de déchets, rassemblées sous le concept d'économie circulaire.

BNP Paribas s'appuie notamment sur les travaux de la plateforme pour l'économie circulaire du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP).

BNP Paribas propose des produits et services ou soutient des acteurs liés à un ou plusieurs champs de l'économie circulaire¹⁴ :

- l'écoconception circulaire, c'est-à-dire une conception des produits facilitant leur réparation, leur réutilisation et leur recyclage ;
- l'utilisation de matières premières recyclées plutôt que vierges ;
- l'économie du partage ;
- La vente de l'usage des biens plutôt que la vente des biens eux-mêmes (*product-as-a-service*)¹⁵ ;
- l'extension de la durée de vie des produits ;
- le recyclage et la réutilisation des ressources ;
- la facilitation de l'économie circulaire (notamment par des réseaux ou plateformes de mise en relation).

¹⁴ Sur ces différents champs, BNP Paribas est attentif à ce qu'une mesure d'impact confirme le bénéfice environnemental de l'approche circulaire proposée.

¹⁵ Deux filiales du groupe, Arval et BNP Paribas Leasing Solutions, proposent des locations longues durées de véhicules et d'équipements logistiques, agricoles, informatiques et médicaux.

En outre, BNP Paribas cherche à s'assurer que ses activités de financement et d'investissement ne concourent à augmenter ni la raréfaction ni la pollution de l'eau, notamment dans les régions où le stress hydrique est élevé.



BNP PARIBAS

**La banque
d'un monde
qui change**